EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 juin 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Didier MULLER, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Olivier BIANCHI à Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER à Marie SAVRE, Danielle AUROI à Odile VIGNAL, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Nicole BARBIN à Didier MULLER, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Cyril CINEUX à Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Chantal MERCIER-COURTY à Christine DULAC-ROUGERIE, Corinne NAJIM à Bernard DANTAL, Christine PERRET à Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**Odile SAUGUES, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2011).
Monsieur Michel FANGET quitte la séance avant le vote de la question n° 3 (fin de validité du pouvoir de Madame Christine PERRET).
Madame Carole COURTIAL quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Monsieur Alain BARDOT donne pouvoir à Monsieur Dominique ADENOT et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Madame Christiane JALICON donne pouvoir à Madame Anne COURTILLÉ et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Eric SEVRE et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Madame Pascaline BIDOUNG donne pouvoir à Monsieur Bruno SLAMA et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.
Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive avant le vote de la question n° 26 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Alain LAFFONT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 26 (fin de validité du pouvoir de Madame Patricia AUCOUTURIER).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 36.
Monsieur Alain MARTINET confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT pour la question n° 55.

Rapport N° 54

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Le crédit inscrit au budget primitif 2012, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 7 900 euros.

Suite à l'attribution des subventions votées aux précédents conseils, le solde restant est de 2 690 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

PROJETER SANS FRONTIERES : 800 euros

L'association étudiante Projeter Sans Frontières (PSF), composée d'étudiants en Master Analyse de Projet et Économie du développement du CERDI, réalise plusieurs projets de développement en Amérique latine, en Moldavie, en Palestine et en Inde. Depuis 2010, l'orphelinat de la province de Chiclayo au Pérou bénéficie du projet de soutien scolaire organisé par PSF.

L'association souhaite mettre en place une semaine de découverte du Pérou "ChiclayO'vergne" avec un objectif de créer du lien entre les adolescents de la ville de Chiclayo et la commune de Clermont-Ferrand et de promouvoir la culture péruvienne. De plus, la mise en place de cette action permettra un partenariat culturel entre la commune et l'Amérique latine.

Au cours de cette manifestation, l'association proposera :

* Une démonstration de Slam et de théâtre d'improvisation
* Une exposition des dessins des orphelins de Chiclayo
* Des cours de Salsa
* La projection d'un film péruvien
* Un concert

L'association sollicite une subvention exceptionnelle pour la mise en place de ce projet.

AGORA ETUDIANTE : 2 000 euros

Créée en octobre 2011, cette association a pour but d'accompagner les étudiants au cours de leur cursus universitaire et de leur apporter tout le soutien nécessaire à leur développement personnel et au bon déroulement de leurs études.

Elle sollicite une subvention pour la mise en place et l'organisation de rencontres thématiques et des actions culturelles avec des représentants du monde associatif et professionnel.

De plus, l'association souhaite organiser un festival "Gergo-Vibes" le 22 septembre 2012, Place du 1er Mai. L'ambition du projet est de parler de l'Auvergne en assumant mais en dépassant son image rurale. Le slogan "*Auvergnat et fier de l'être"* peut s'incarner pour la région au travers d'une pratique culturelle fédératrice, comme la musique ou le sport.

Les entreprises, les associations, les partenaires institutionnels, les médias et les structures à forte identité auvergnate, ou ayant percé dans la région, seront approchés pour soutenir l'événement en tant que mécènes ou sponsors. (*Conseil Général du Puy-de-Dôme, Volvic, Michelin, Auvergnat Cola, Picture, Radio Arverne, Radio Campus, ASM Rugby, Clermont Foot Auvergne, etc.*)

Une aide matérielle, par la mise à disposition de la Place du 1er Mai, l'accès à une borne E.D.F., le prêt de matériel (scènes, chaises, tables, etc.) ont par ailleurs été accordés par la Ville.

L'association sollicite une aide financière pour organiser son festival et mettre en place des rencontres thématiques.

ASSOCIATION SENEGALAISE DE CLERMONT-FERRAND : 500 euros

L'Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand (A.S.C.) a été créée le 15 novembre 1991 par des étudiants et des sympathisants sénégalais, avec trois objectifs :

- ♦ Promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différentes composantes de la communauté sénégalaise en Auvergne.
- ♦ Permettre la meilleure intégration possible des Sénégalais dans le tissu étudiant et social de Clermont-Ferrand.
- ♦ Promouvoir la culture sénégalaise dans tous ses aspects afin de favoriser la participation au dialogue et au brassage culturel de la ville de Clermont-Ferrand.

Chaque année, l'Association accueille les primo-arrivants en les accompagnant dans leur processus d'intégration, en veillant tout au long de l'année scolaire au bon déroulement de leur séjour.

Dans cette perspective, l'A.S.C. organise divers rendez-vous culturels afin de faire découvrir et partager l'hospitalité sénégalaise. Pour mener à bien ces projets, l'Association sollicite une subvention. En 2010, la Ville leur avait versé une subvention exceptionnelle de 500 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 juillet 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur et à la Vie étudiante

Bernard DANTAL